



CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 3 JUIN 2012

Membres présents :

Le conseil d'établissement a été convoqué par lettre en date du 16 mai 2012.

Présents : 14 / 19

Votants : 14 / 15

Le quorum fixé à 10 est atteint.

(Cf. annexe n°1 : liste d'émargement)

Désignation d'un secrétaire de séance:

Selon ce qui a été validé lors du 1^{er} conseil d'établissement de l'année scolaire, le secrétariat de séance sera assuré par les représentants des parents d'élèves

Ordre du jour :

1/ Approbation du Procès verbal du Conseil d'Etablissement du 15/02/2012 : *vote*

Année scolaire 2011-2012

2/ Calendrier des examens et de la fin de l'année scolaire : *information*

3/ Projets immobiliers : *information*

Année scolaire 2012-2013

4/ Structure pédagogique rentrée 2012 : *information*

5/ Recrutement : *information*

6/ Carte des emplois locaux : *information*

7/ DBM n°1 : *information*

8/ Projet d'établissement 2012-2015 : *information*

9/ APP 2012-2013 : *vote*

Année scolaire 2013-2014

10/ Carte des emplois expatriés : *vote*

11/ Frais de scolarité : *information*

12/ Questions diverses

Le secrétaire de séance,

La Présidente,

Monsieur LEMRABOTT

Annick JANTZEN

En préambule, Mme la Proviseure demande à ce que la modification suivante de l'ordre du jour soit apportée : ajout du point n°10 – Projet de voyage scolaire pour l'année 2012-2013

1/ Approbation du procès verbal du dernier conseil d'établissement du 15 février 2012:

10 voix pour, 2 abstentions, le PV du CE du 15 février 2012 est adopté.

2/ Calendrier des examens et de la fin de l'année scolaire : *information*

Les conseils de classe du secondaire se déroulent du 29 mai au 7 juin.
Les décisions de poursuite de scolarité en primaire ont été annoncées fin mai
La commission d'appel se déroulera le mercredi 27 juin.

Les épreuves écrites et orales du **baccalauréat** se déroulent du 11 au 18 juin.

Résultats le 21 juin

Oraux du 2nd groupe le 24 juin

Résultats du 2^{ème} groupe le 25 juin

Les élèves de terminale et de première sont libérés le jeudi 31 mai après les cours

Les élèves de 2^{nde} sont libérés le mercredi 6 juin après les cours

Pas de reprise de cours pour les lycéens après le bac

Les épreuves du **DNB** se déroulent les 18, 19 et 20 juin.

Résultats le mardi 26 juin

Les élèves de collège sont libérés le jeudi 7 juin après les cours

Reprise des cours pour les 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} sous une forme adaptée le dimanche 24 juin : cours assurés par les enseignants / interclasses en EPS / emploi du temps adapté,

Les classes du primaire n'auront pas cours les 18, 19 et 20 juin pour le DNB,

Fin des cours pour tous les élèves le jeudi 28 juin à 11h15.

3/ Projets immobiliers : *information*

Plateau sportif :

- l'anneau sportif est utilisé par tous les élèves depuis début avril. Les finitions ont été réalisées, il est opérationnel

- le gymnase, la salle de gym et les vestiaires sont en cours de réalisation. Fin prévisionnelle des travaux octobre.

Extension : Six entreprises ont été retenues pour faire une offre chiffrée et détaillée pour la réalisation des travaux. Le maître d'œuvre et Pierre Labadie sont en train d'étudier ces offres afin de présenter leur analyse à la commission d'appels d'offres qui se réunira le 14 juin prochain. Une entreprise devrait être retenue d'ici la fin de l'année scolaire

Organisation prévisionnelle des travaux : pour mémoire, la question diverse posée lors du dernier conseil d'établissement, qui demandait à ce que soit votée par le conseil d'établissement, le fait que les déplacements des salles modulaires utilisées par l'EPS ne se fassent pas tant que l'accès au gymnase et à la salle de gym sur le plateau n'est pas possible, ce n'est pas de la compétence du conseil d'établissement. Cette organisation successive des travaux a été retenue et choisie. De plus le calendrier de réalisation des travaux d'extension sera également lié et défini par l'entreprise retenue, et pour l'instant, il n'y a pas d'éléments factuels. La meilleure organisation des travaux sera faite afin de prendre en compte la réalisation optimale des enseignements en EPS.

4/ Structure pédagogique Rentrée 2012 : information

Primaire :

14 classes avec un effectif entre 24 et 27 élèves

MS- GS-CP -CP -CP/CE1-CE1-CE1-CE2-CE2-CM1-CM1-CM1/CM2-CM2-CM2

Secondaire :

- pas de changement au collège, en 2nde. Pour les classes de 1^{ère}, le résultat des entretiens (non encore terminés) suite aux conseils de classe de seconde permettra de finaliser la structure
- poursuite de l'enseignement par groupes de compétences en anglais en 3^{ème}, 2nde, 1^{ère} et en seconde en espagnol
- mise en place de la réforme du lycée en classe de terminale, dans la continuité de ce qui a été fait en seconde et en en tirant expérience (bilan du travail mené dans le cadre du conseil pédagogique)
- poursuite de la mise en place du livret de compétences, HDA au collège
- mise en place d'un projet « maîtrise du français » en cinquième et quatrième ; à la place des projets artistiques et culturels
- mise en place d'un club en 6^{ème} : 20 places – Sciences expérimentales en anglais. Il s'agit d'une expérimentation pour cette année scolaire. Objectif à moyen terme : développer cette option en 5^{ème}, ouvrir une section européenne en 4^{ème} (sciences-anglais) et la poursuivre jusqu'au baccalauréat. Dans un premier temps, analyse de l'expérimentation et réflexion stratégique sur plusieurs années car les conditions d'ouverture d'une section européenne nécessitent des ressources humaines particulières ; de plus il faut l'accord de l'AEFE pour ouvrir une nouvelle section. Cette réflexion sera menée l'année prochaine ; le conseil d'établissement sera ensuite informé et consulté.

5/ Recrutement: information

- à pourvoir : un poste en contrat local en histoire et géographie – 2 candidatures
- un poste à temps plein au CDI : 8 candidatures
- EPS : 2 postes de résidents à pourvoir – 4 candidatures

La CCPLA qui procèdera au classement des candidatures se déroulera le 5 juin prochain. Les postes devraient tous être pourvus.

6/ Carte des emplois locaux : vote

- Proposition de création d'un poste en contrat local de professeur des écoles « remplaçant »
- Proposition de passage d'un poste de documentaliste à mi-temps, à temps plein : changement de quotité (pas besoin de vote)
- proposition de passage du poste de professeur d'éducation musicale de 12h00 à 18h00 : 15h d'enseignement et 3h affectées à des projets : chorale – liaison école/collège – atelier pratique musicale au lycée – Histoire des Arts en 3^{ème}
- proposition de création de 7h de vacations en mathématiques

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

Les propositions de modifications de la carte des emplois locaux sont adoptées à l'unanimité.

7/ DBM n°1 : information

Il est proposé une reprise sur provisions de 400 millions d'ouguiyas pour abonder le compte de construction du projet d'extension-réhabilitation.

8/ Projet d'établissement 2012-2015 : information

Bilan des actions pédagogiques menées cette année :

Les projets liés au projet d'établissement menés à l'école cette année ont permis de travailler sur les grands axes suivants :

Apprendre autrement : trouver d'autres chemins d'apprentissage pour tous les élèves ceux qui réussissent et ceux qui présentent des difficultés scolaires.

Valoriser les élèves

Travailler dans le cadre de l'innovation pédagogique

Les actions fortes de cette année :

- La citoyenneté avec la mise en place d'un parlement des élèves
- L'ouverture culturelle aux langues et aux cultures du pays pour permettre à l'école de sortir de son isolement et aider les élèves à travailler sur leur identité.
- Les sciences à l'école et les sciences enseignées en langue anglaise
- Les concours mathématiques
- Les actions de tutorat maternelle/CM2, école/collège Le cinéma avec 1 court métrage et 2 films d'animation finalisés en juin et projetés le 18 juin à 19h
- Les arts plastiques avec 2 expositions éphémères de productions des élèves dans le cadre du projet *la grande lessive*.

Au niveau secondaire 42 projets ont été réalisés à partir de cinq thématiques.

- 1) Projets favorisant la coopération pédagogique avec les écoles partenaires
- 2) Projets favorisant la réussite scolaire des élèves
- 3) Projets favorisant l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur et les autres
- 4) Projets favorisant l'éducation à l'orientation, la santé, la citoyenneté et au développement durable
- 5) Projets favorisant la pratique des activités culturelles artistiques et sportives

Un comité de réflexion sur le nouveau projet d'établissement a été mis en place au début de l'année scolaire avec des personnels enseignants du 1^{er} et second degré et des personnels non enseignants. Une 1^{ère} assemblée générale a eu lieu et deux commissions de travail ont été créées (mixtes). L'une pilotée par Mme Michel sur la réussite des élèves / l'autre par M. Kemel sur la citoyenneté ...

Ces commissions se sont réunies 3 fois et ont réalisé un diagnostic (analyse des uns et des autres, travail de la commission rythmes scolaires, bilan de l'ancien projet ...), puis un bilan, puis proposé des axes fédérateurs, des objectifs principaux et des actions fondatrices du projet d'établissement car pérennes sur plusieurs années. Au final, réalisation d'un document détaillé puis d'un document synthétique qui est le nouveau projet d'établissement.

Le document final : la présentation synthétique et détaillée n'est pas terminée – il reste la mise en forme. Ainsi, le projet d'établissement dans sa forme définitive sera présenté au conseil d'établissement de début d'année scolaire prochaine pour accord. Report du vote lors de ce futur conseil d'établissement.

AXE 1 : Promouvoir la réussite scolaire
--

1- Assurer la réussite scolaire de tous les élèves

- Favoriser et systématiser les liaisons inter-cycles et inter-degrés pour assurer la continuité des apprentissages
- Mettre en place une dynamique et une cohérence du travail en équipe
- Mobiliser, former et valoriser les ressources de l'établissement
- Renforcer les relations élèves/familles/établissement

2- Agir sur la difficulté scolaire

- Apporter une lisibilité et une traçabilité du dossier de l'élève
- Assurer une continuité dans les pratiques pédagogiques pour prévenir et lutter contre les phénomènes de rupture
- Mettre en place des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté
- Intensifier les liens élèves/familles/établissement

3-Travailler sur l'identité culturelle

- Prendre en compte la diversité culturelle des élèves
- Valoriser les langues du pays d'accueil
- Promouvoir l'enseignement des langues dans une stratégie pluridisciplinaire
- Renforcer les partenariats culturels avec les parents

AXE 2 : L'ELEVE ACTEUR DE SON ETABLISSEMENT

- 1) Vivre ensemble au sein de la communauté du lycée
- 2) Participer à la vie collective
- 3) Choisir sa formation
- 4) Agir pour le développement

AXE 3 : RAYONNEMENT ET OUVERTURE CULTURELLE DE L'ETABLISSEMENT

- 1) La culture au quotidien
- 2) Les partenariats avec les pôles culturels locaux
- 3) Les projets culturels fédérateurs de l'établissement
- 4) Les manifestations culturelles et sportives extérieures

9/ Actions Pédagogiques Pilotes (A.P.P.) 2012-2013 : vote

7 actions ont été soumises à l'AEFE afin d'obtenir des subventions. Toutes les 7 répondent à une priorité de l'Agence.

APP n°1 : l'école ouverte au LFTM – il s'agit de réduire le nombre d'élèves scolarisés dans le secondaire et ne maîtrisant pas les bases de la langue française – création d'une école ouverte pendant 2 ou 3 jours au cours des « petites » vacances – mise en place d'activités de communication orale et/ou écrite – répond à la priorité « consolider les dispositifs en faveur de la maîtrise de la langue française et encourager les projets pluri-disciplinaires »

APP n°2 : Sciences expérimentales en anglais : de la maternelle au baccalauréat – APP qui comporte deux actions : l'une reprend ce qui s'est déroulé cette année au primaire avec la main à la pâte (découverte des sciences par l'intermédiaire de l'expérimentation et travail en anglais – Mme Ghoul, Mme Ben Chouikha). La deuxième action est une expérimentation en 6^{ème} avec la création d'une option intitulée 'sciences en anglais'. Action proposée par M. Mairel et Mme Roig. Expérimentation sur un an qui pourrait déboucher sur une suite en 5^{ème}, puis la mise en place d'une section européenne en 4^{ème}, jusqu'au baccalauréat.

APP n°3 : fête des cultures en partage – Il s'agit de renouveler et d'enrichir la fête construite et réalisée cette année – elle répond à la priorité « favoriser l'expression de la diversité culturelle au sein de l'établissement »

APP n°4 : mon œil, des mondes : concours photographique sur toute l'Afrique de l'Ouest

APP n°5 : recup'arts : projet art et technologie

APP n°6 : santé et mouvement

APP n°7 : chanter en cœur, liaison CM2-6^{ème}

Toutes ces APP ont été approuvées soit par le conseil d'école, soit par le conseil du secondaire

Le conseil d'établissement doit donner son avis sur ces sept A.P.P.

Les membres du conseil d'établissement font remarquer que la proposition auprès de l'AEFE de ces A.P.P. a déjà été faite, avant la validation par les instances. En effet, le calendrier a été resserré cette année.

Ainsi, il est indiqué qu'il serait nécessaire que les A.P.P. puissent être présentées pour avis au conseil d'établissement qui a traditionnellement lieu aux alentours de la mi-février.

Mme la Proviseure en prend bonne note.

Vote :

Abstention : 3

Contre : 0

Pour : 11

10/ Projet de voyage scolaire pour l'année 2012-2013 - Information

Mme la Proviseure présente le projet de voyage scolaire suivant : emmener environ 40 élèves latinistes, hellénistes, italianisants en Italie.

Le travail est entamé avec les enseignants (rencontre avec l'équipe de direction ce dimanche 3 juin au matin) qui portent ce projet afin de préciser très clairement :

- quels seront les niveaux de classe concernés ?

- le nombre d'accompagnateurs

- la période la plus opportune pour ce voyage en prenant en compte le rythme scolaire sur l'année, les délais de réalisation des documents officiels pour les familles, le temps nécessaire pour concrétiser le financement

- la somme maximale qu'il pourrait être demandée comme participation par les familles

- le mode de financement du coût pour les accompagnateurs

- la mise en place d'aides éventuelles aux familles en difficulté (quelles conditions ? ...)

- la détermination du montant que l'établissement pourrait affecter

Ce travail n'étant pas terminé, le projet ne peut pas encore être présenté à ce C.E. pour approbation, après que le chef d'établissement ait donné son accord pour l'organisation de ce voyage (intérêt pédagogique et conditions matérielles).

Dans ce cadre, Mme la Proviseure n'a pas donné son accord de principe pour la réalisation du voyage en l'état de la préparation et ne souhaite pas le proposer au vote du conseil d'établissement.

La préparation du projet est en train de se faire et sera finalisée pour la rentrée. Le prochain conseil d'établissement avec les mêmes membres aura lieu fin septembre, début octobre et pourra alors se positionner. De plus le chef d'établissement sera alors en place puisque tout voyage scolaire est soumis à l'autorisation du chef d'établissement.

Les représentants des enseignants indiquent que les trois enseignants souhaiteraient cependant que les membres du conseil d'établissement puissent donner leur avis sur la faisabilité du projet afin qu'ils puissent poursuivre leur préparation.

A l'unanimité, les membres du conseil d'établissement donnent leur accord sur l'idée d'une telle sortie scolaire.

11/ Carte des emplois expatriés : vote

Carte des emplois expatriés pour la rentrée 2013 :

5 postes seront vacants :

- Celui occupé par M. Eklo – Chef du service administratif et financier
- Celui occupé par M. Kemel – CPE faisant fonction de proviseur adjoint
- Celui occupé par M. Bendjeddou – professeur de philosophie
- Celui occupé par M. Battarel – professeur d'anglais
- Celui occupé par M. Fournier – professeur de SVT

Leur reconduction est souhaitée. Le conseil du secondaire a donné son accord. L'avis du conseil d'établissement est sollicité.

Vote :

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

12/ Frais de scolarité : information

Rentrée 2012 : les droits de scolarité ont été fixés lors du conseil d'établissement de l'année dernière à la même période.

Pour mémoire, prise en compte des fratries.

Rentrée 2013 :

En l'état actuel il est très difficile de prévoir une augmentation des frais de scolarité à une date aussi lointaine, les critères à prendre en compte sont multiples ; financement des projets immobiliers, inflation locale, évolution du taux de change ainsi que des effectifs.

Par ailleurs, il a été pris en compte la demande des parents de contenir les l'augmentation des frais de scolarité dans des proportions proches de l'inflation et en tout cas de ne plus connaître de hausse à 2 chiffres comme s'était le cas encore au début des années 2000.

Tout ceci nous amène à proposer une hausse comprise entre 1,99% et 5,99% suivant les niveaux et les nationalités, la hausse moyenne pondérée s'élevant à 3,95% soit un niveau inférieur à l'inflation constatée sur les 12 derniers mois.

Par ailleurs, sont maintenues la réduction de 10% pour les fratries de 3 enfants et la réduction de 15% pour les fratries de 4 enfants et plus.

En moyenne, une augmentation de 3,95% - qui rentre dans les demandes émanant des parents. C'est la 1^{ère} année que le taux d'augmentation est inférieur à l'inflation. Cela fera la 3^{ème} rentrée où le taux d'augmentation est entre 4 et 5 % en moyenne.

Les représentants des parents d'élèves expriment leur satisfaction quant à cette tendance de l'évolution relativement modérée des droits de scolarité.

13/ Questions diverses à déposer au secrétariat du Proviseur avant le 30 mai 2012.

1 – Quelles démarches doivent être effectuées dès cette année scolaire afin que le projet de voyage en Italie pour l'année scolaire 2012-2013 puisse se concrétiser ?

Voir point n°10 à l'ordre du jour

2 – Quelle décision a été prise concernant le fait de conserver les « modulas EPS » tant que les nouvelles installations sportives ne sont pas terminées ?

Voir point n°3 à l'ordre du jour.

3 – Pourquoi la Direction n'a pas souhaité inscrire l'établissement au projet Eco-Ecole, projet fédérateur s'inscrivant pleinement dans le nouveau projet d'établissement et ayant un impact pédagogique et citoyen considérable, alors que de nombreux collègues sont intéressés et se sont portés volontaires pour le mener à bien.

Mme la Proviseure décrit le projet Eco-Ecole (cf. ma feuille). C'est effectivement un projet fédérateur qui s'inscrit dans le Projet d'Etablissement.

La Direction n'a pas souhaité inscrire dès cette fin d'année scolaire l'établissement dans ce projet mais a proposé que le groupe d'enseignants (14) et 4 élèves repérés poursuive la réflexion et travaille ensemble dans l'objectif d'inscrire l'établissement l'année prochaine : que le travail autour d'un thème, selon les recommandations indiquées par la fondation, soit impulsé et qu'ainsi se dégage une dynamique de tout l'établissement et ses partenaires, des acteurs extérieurs également – ainsi qu'une projection sur les années futures. Car ce projet ne peut pas fonctionner sans un pilotage et un accompagnement régulier par son « porteur », de plus il ne s'agit pas de se réunir 3 ou 4 fois dans l'année mais bien d'impulser un travail au quotidien dans les pratiques de tous. C'est un projet qui a vocation à durer dans le temps et à se pérenniser. Il doit donc être clairement inscrit dans les pratiques professionnelles (soit dans les enseignements, soit dans le travail non enseignant,) de tous. Le label ne doit pas être obtenu pour une seule année.

4 – Pourquoi faut-il attendre le 19 juin pour avoir une première réunion dans « le cadre » de la liaison CM2/6^{ème} alors que l'on sait depuis le début de l'année que cela n'a pas été très pertinent l'année passée et que des demandes du corps enseignant ont été faites durant cette année scolaire ?

Cette question sous-entend :

Pourquoi n'y-a-t-il pas eu la création de la commission de liaison comme nous l'y incite la circulaire n°2011-126 du 26-8-2011 ?

La circulaire n°2012-056 du 27-3-2012 « orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012 » insiste à nouveau sur cette liaison, aspect important de la mise en place de l'école du socle.

Que faisons-nous ? qu'attendons-nous ?

Question extrêmement intéressante qui est au cœur du projet d'établissement « retravaillé » cette année, et qui est abordée, travaillée et mise en œuvre depuis quelques années déjà.

- la circulaire n°2011-126 concerne la continuité pédagogique et les moyens de l'assurer. Elle aborde deux points : la continuité des apprentissages avec le livret personnel de compétences, le repérage des élèves en difficulté, les commissions de liaison et la favorisation du travail en commun des enseignants avec une meilleure connaissance des attendus, des contenus et des programmes respectifs, la mise en place de projets interdegrés pour partager les cultures pédagogiques et la formation des enseignants.

Revenons plus précisément sur les commissions de liaison (qui est la première partie de la question) : Mme la Proviseure reprend oralement des points de la circulaire.

Ainsi, la commission de liaison qui se réunit le 19 juin est parfaitement dans le cadre de la circulaire.

De plus, la chance qu'à notre établissement est la proximité des deux cycles, les rencontres informelles des enseignants dans la salle des professeurs, un travail en collaboration entre les membres de l'équipe de direction (communication, échanges informels et formels dans le cadre de la réunion de direction), nous travaillons ensemble. Donc le travail sur la liaison entre CM2 et 6^{ème} est déjà, in fine, mené. La commission de liaison du 19 juin va acter, concrétiser et construire la rentrée prochaine.

2^{ème} partie de la question : que faisons-nous, qu'attendons-nous dans le cadre de la liaison école-collège ?
L'existant

- la main à la pâte : favoriser le travail en commun des enseignants

- la formation interne en anglais portée par M. Battarel : favoriser le travail en commun des enseignants

- le projet « au pays des mathématiques » : projet inter-degrés

- le rallye lecture encadré par des collégiens

- les commissions de travail et de réflexion autour de la refonte du projet d'établissement : volonté de faire travailler ensemble les enseignants du primaire et du secondaire, et avec la vie scolaire

- la formation des délégués

- le parlement des élèves mis en place cette année, dont le bilan a été fait et il a été annoncé qu'il pourrait être étendu aux élèves du collège

Les propositions pour l'année prochaine : les A.P.P. dont nous avons parlé au point n°9 de l'ordre du jour. Même si elles ne sont pas retenues par l'AEFE, ces projets peuvent exister et vivre.

Oui, la liaison école-collège est vivante et concrète dans notre établissement, grâce à tous les acteurs de la communauté éducative.

Remerciements à l'ensemble de la communauté éducative pour le travail constructif, mené en concertation et en collaboration au cours de cette année scolaire. Remerciements à l'ensemble des personnels qui quittent l'établissement (Mme Hamzaoui, Mme Mauffrey, M. Collin, M. Jelmoni, Mme Jelmoni, Mme Dumas, Mme Dumesnil, M. Josseron, Mme Hachem, Mme Cunisse). Le nouveau chef d'établissement, expérimenté et venant du Maroc, est Monsieur Bruno Lassaux. Il est venu sur Nouakchott en février et est informé de la vie de l'établissement, de ses enjeux. La passation se fait jour après jour. Mlle Jantzen indique qu'elle est ravie d'avoir travaillé dans cet établissement aux côtés de personnels volontaires et motivés et de partenaires présents et dans la construction collective.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, et en l'absence de toute autre question, Madame la Proviseure remercie les participants et clôt la réunion à 21h30.